

Pendant et après la thèse de doctorat :

Vous devez vous demander quelle valorisation souhaitez-vous de votre thèse. Trois voies principales sont possibles :

De manière générale, je vous conseille de choisir un sujet de thèse en sciences de l'éducation qui n'ouvre pas uniquement vers le monde de la recherche académique, mais également vers le monde de l'activité professionnelle associative et/ou administrative.

Voie 1 : La recherche.

Il y a très peu de postes d'enseignant-chercheur. Le parcours est long et difficile. Il suppose des stratégies en amont et en aval de la soutenance de thèse.

En effet, pour accéder à un poste d'enseignant-chercheur, il ne faut pas seulement une thèse de doctorat, mais il faut également être qualifié par le CNU. Cela suppose d'avoir écrit des articles dans certaines revues académiques, d'avoir participé à des événements scientifiques, d'avoir une expérience d'enseignement et d'autres critères...

Pour cela, voir se reporter aux rapports du CNU de la section Sciences de l'éducation (70) :
<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/34>

Il est possible de demander la qualification dans plusieurs sections. Il faut regarder les critères des rapports de chaque section où l'on souhaite être qualifié.

Liste des revues qualifiantes en sciences de l'éducation :
<https://sfere.hypotheses.org/files/2020/12/Liste-comple%CC%80te-des-revues-accre%CC%81dite%CC%81es-en-juillet-2020-2.pdf>

Il existe une association des jeunes chercheurs/ses en sciences de l'éducation :

AJCSEF - <https://ajcsef.hypotheses.org/>

Il peut être aussi intéressant d'adhérer et de suivre les informations de l'association française des chercheurs et chercheuses en sciences de l'éducation (et de vous inscrire à sa liste de diffusion) :

AESCE - <https://aecse.net/>

Il existe également une association de la recherche en philosophie de l'éducation :

Sofphied - <https://www.sofphied.org/>

Voie 2 : L'insertion professionnelle et/ou la reconversion professionnelle.

La thèse de doctorat n'est pas un diplôme professionnel. Elle ne favorise pas l'insertion professionnelle. En revanche, il est possible que votre recherche en sciences de l'éducation puisse correspondre aux attentes d'une institution, d'une association ou que vous créiez votre propre structure en lien avec vos recherches.

Si vous avez une visée d'insertion professionnelle, vous pouvez envisager une thèse CIFRE :
<https://www.fonction-publique.gouv.fr/employeurs-publics-de-letat-pourront-accueillir-des-doctorants>

<https://chaires.org/financer-une-these-via-le-dispositif-cifre-comment-sy-prendre/>

Voie 3 : La valorisation par la diffusion de la recherche

1) La valorisation académique :

Vous n'avez pas de projet professionnel en lien avec votre thèse, mais vous voulez diffuser les résultats de votre thèse, vous souhaitez continuer une activité de recherche personnelle . Voici quelques pistes :

- a) vous rester pendant un an encore « chercheur associé » à votre laboratoire où vous avez soutenu votre thèse.
- b) Vous pouvez mettre en ligne votre thèse sur HAL, ainsi que le texte de vos articles et de vos communications
- c) La diffusion académique : vous pouvez communiquer dans des journées d'étude, des colloques, des séminaires. Vous pouvez écrire des articles dans des revues scientifiques, dans des blogs scientifiques.
- d) vous pouvez rejoindre une société savante, le comité de rédaction d'une revue. Vous pouvez créer un carnet de recherche Hypothèses.
- e) Il existe également des prix de thèse.
- f) Il est possible aussi de s'engager dans une démarche visant à publier sa thèse remaniée sous forme d'ouvrage.

2) La valorisation par la diffusion auprès du grand public :

Vous pouvez diffuser votre recherche à l'écrit et/ou à l'oral :

- a) vous pouvez organiser des débats et des conférences auprès du grand public pour des associations, des médiathèques, des administrations...
- b) vous pouvez écrire pour la presse, pour des revues militantes, pour des revues professionnelles...
- c) vous pouvez diffuser vos recherches via des podcast, des video en ligne, des blogs, des sites internet...